



PRÉFÈTE DE L'AVEYRON

**Projet de classement au titre des sites
de Conques et des gorges du Dourdou
Personnes publiques et services consultés et avis émis**

Dans le cadre du projet de classement au titre des sites de Conques et des gorges du Dourdou ont été consultés :

- le Conseil municipal de Conques-en-Rouergue
- le Conseil communautaire de Conques Marcillac
- le Conseil départemental de l'Aveyron

- la Chambre d'agriculture
- la Chambre des métiers
- le Centre régional de la propriété forestière
- l'ONF
- le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
- RTE
- ENEDIS
- Tourisme Aveyron

- l'UDAP
- la DDT
- la DDCSPP
- l'ARS

Par ailleurs, le comité de massif du massif central a été informé du projet.

Les avis émis sont joints au présent dossier.